



# Notre profession, ses salariés, notre convention collective sont attaqués !

Le 26 janvier 2015, les fédérations syndicales rencontrent les employeurs pour négocier l'augmentation des minima de la profession qui impactent les augmentations générales de salaires.

Après une année « *blanche* » en 2014 au niveau de la Branche, **zéro pointé** ! Nous sommes attaqués de toutes parts au travers des coûts de gestion imputés essentiellement aux salariés de nos Groupes, alors qu'ils font face au quotidien aux difficultés liées aux fusions, réorganisations, charges de travail toujours croissantes avec un objectif : répondre aux attentes des entreprises, des actifs et des retraités.

**Le rapport de la Cour des Comptes s'en prend à nos rémunérations, nos emplois et l'existence même de notre convention collective.** Les arguments avancés sont des raccourcis, voire des a priori tendancieux. Les conclusions sont inacceptables !

**Défendre notre Convention Collective Nationale de Branche** c'est aussi, *faire vivre les négociations salariales prévues dans ses dispositions* !

Nous refusons que la négociation salaires de 2015 se résume à une parodie de négociation telle que nous l'avons vécue le 27 janvier 2014.

**Ce 26 janvier 2015, nous attendons du « collège Employeurs » de la Branche, rappelons-le constitué des Directeurs Généraux de nos Groupes de Protection Sociale - GPS, qu'il apporte des réponses claires à nos demandes :**

- **Confirmer que cette réunion a pour objectif de négocier véritablement une revalorisation des salaires ?** Et quelles sont les propositions des employeurs en matière salariales pour l'année 2015 ?
- **Apporter la garantie pour tous les salariés actuellement couverts par notre Convention Collective de continuer à en bénéficier,** qu'ils travaillent pour la retraite complémentaire, la prévoyance, l'informatique ou autres fonctions supports.
- **Affirmer sa volonté de pérenniser notre Branche et notre Convention Collective.**
- **Préserver le volume de l'emploi qui doit être un objectif commun à tous les GPS :** l'option de réduction systématique des effectifs est incompatible avec la qualité du service rendu.
- **Se positionner face aux attaques de la Cour des Comptes et préciser quelles actions il envisage de mener suite aux recommandations ?**

**DEFENDRE NOS SALAIRES  
C'EST DEFENDRE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE  
ET DEFENDRE NOS EMPLOIS !!!**